

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 28 janvier 2014 sur le budget 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2014 sur le budget 2014 du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, tenue à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance extraordinaire les membres du conseil, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien, formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent M. Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30 par le conseiller Jean Legault, appuyé par la conseillère Guylaine Myre.

2014-01-013 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

D'AFFECTER une somme de 269 041 \$ du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013 à des fins d'augmentation budgétaire de l'exercice 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-01-014 ADOPTION DU BUDGET 2014

Il est proposé par Gaëtan Prud'homme,
appuyé par Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2014 au montant de 4 635 470 \$ et le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

RECETTES	MONTANT
Taxes foncières générales	2 324 995
Taxes – assainissement des eaux usées	25 308
Taxes – mise aux normes travaux aqueduc	31 093
Compensations pour services municipaux	789 402
Compensations tenant lieu de taxes	121 298
Services rendus aux organismes municipaux	142 700
Centre sportif Soulanges	542 375
Autres recettes de sources locales	307 001
Transferts et subventions	351 298
Total des recettes	4 635 470 \$

DÉPENSES	
Législation	123 238 \$
Administration générale	507 138
Sécurité publique	308 563
Services policiers	227 809
Voirie municipale	432 024
Enlèvement de la neige	173 291
Éclairage des rues	23 500
Transport	2 900
Aqueduc	208 948
Égouts	180 670
Cours d'eau	53 828
Ordures et récupération	153 560
Logements sociaux	12 000
Urbanisme et mise en valeur du territoire	243 467
Centre Sportif Soulanges	705 093
Loisirs et culture	207 355
Frais de financement	678 263
Surplus accumulé – affectations	(269 041)
Sous-total	3 972 606
Investissements nets	662 864
Total des dépenses	4 635 470 \$
SURPLUS DE L'EXERCICE	0 \$

	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016
IMMOBILISATIONS GÉNÉRALES	\$	\$	\$
Équipements de bureau	23 000	18 000	18 000
Équipements	277 768	150 000	75 000
Stationnements	0	400 000	250 000
Chemins et rues	320 000	500 000	500 000
Trottoirs	40 000	65 000	65 000
Autres infrastructures	183 800	500 000	500 000
Réseau d'aqueduc	147 000	50 000	50 000
Compteurs d'eau	6 240	4 000	4 000
Équipements- aréna	160 000	1 000 000	100 000
Rénovation urbaine	40 000	60 000	80 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 197 808	2 747 000	1 642 000
Financement à long terme	307 000	2 100 000	950 000
Fonds réservés	227 944	--	---
INVESTISSEMENTS NETS	662 864	647 000	692 000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-01-015

RÈGLEMENT NO 129-2014 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2014 :

Jean-Yves Poirier, maire, procède à la lecture du règlement no 129-2014.

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le règlement no 129-2014 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2014.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

PAROLE À L'ASSISTANCE

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires de l'assistance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance extraordinaire du 28 janvier 2014 sur le budget 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean-Yves Poirier